

Morges, le 31 juillet 2014

Objet : Certificat de Conformité / OEKO-TEX® Standard 100

Sur la base des informations dont nous disposons à ce jour concernant nos procédés de production, et des données qualitatives et quantitatives obtenues auprès de nos fournisseurs de matières premières, nous certifions par la présente que l'utilisation de nos encres digitales pour impression directe de la série ELVAJET TS-E600 permet de répondre aux exigences requises pour marquer les textiles imprimés selon l'OEKO-TEX® Standard 100 pour les produits de classe II (*textiles dont une grande partie de la surface entre en contact direct avec la peau lorsqu'ils sont utilisés conformément à l'usage prévu*), classe III (*textiles dont aucune partie ou une petite partie de leur surface entre en contact direct avec la peau lorsqu'ils sont utilisés conformément à l'usage prévu*), et classe IV (*tissus d'ameublement tels que rideaux, nappes, revêtements de meubles rembourrés, revêtements textiles pour les murs et le sol*).

https://www.oeko-tex.com/fr/manufacturers/test_criteria/limit_values/limit_values.html

Compte tenu du fait que les propriétés de valeurs limites et solidités dépendent largement des supports et additifs utilisés, ainsi que des méthodes d'impression mises en œuvre, nous nous permettons de vous rappeler que la certification OEKO-TEX nécessite la réalisation d'analyses sur le produit fini.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, cordialement,

SENSIENT IMAGING
TECHNOLOGIES



Nathalène HIPPOLITE
Regulatory Compliance manager

SENSIENT IMAGING
TECHNOLOGIES



Martial BLANC
Directeur Technique